



**EDIMETA**<sup>®</sup>   
TOUS LES PRÉSENTOIRS POUR VOTRE COMMUNICATION

---

# L'affichage obligatoire dans les établissements scolaires

---

# ÉDITO

---

**Nature des informations, lieux d'affichage, risques ?  
EDIMETA vous explique tout ce qu'il faut savoir sur l'affichage  
obligatoire pour bien préparer la rentrée scolaire !**

La rentrée des classes approche, une question reste en suspens : êtes-vous à jour en matière d'affichage obligatoire ?

Aujourd'hui, l'information à délivrer peut être divisée en deux catégories. Celle dont la réglementation impose l'affichage et une seconde à diffuser par tout moyen (intranet, notes de service etc...), sous réserve qu'elle soit accessible par tous les élèves, familles et enseignants. Sachez que si vous manquez à cette obligation d'information, vous vous exposez à des sanctions en cas de contrôle.

**Découvrez dans ce livre blanc quelles sont vos obligations en matière d'affichage.**



**Christophe Lacombe**  
Directeur général  
EDIMETA

# SOMMAIRE

- 4** | À QUOI SERT L’AFFICHAGE OBLIGATOIRE ?
- 6** | QUELLES SONT LES INFORMATIONS OBLIGATOIRES À DIFFUSER ?
- 10** | QUEL EST LE RÔLE DE L’AFFICHAGE DIDACTIQUE ET FONCTIONNEL ?
- 12** | EDIMETA, VOTRE PARTENAIRE POUR AFFICHER ET PRÉSENTER





**À QUOI SERT  
L’AFFICHAGE OBLIGATOIRE ?**

**EDIMETA®**

---

## À QUOI SERT L’AFFICHAGE OBLIGATOIRE ?

---

L’affichage obligatoire joue un rôle important pour mettre en application les mesures visant à garantir l’hygiène et maintenir la santé et la sécurité des enseignants et des élèves au sein de l’établissement scolaire.

L’objectif visé par l’affichage obligatoire est simple :



Donner accès aux élèves, enseignants et familles à un certain nombre d’informations, que le chef d’établissement a l’obligation de leur communiquer sous peine de sanctions.





**QUELLES SONT  
LES INFORMATIONS  
OBLIGATOIRES À DIFFUSER**

**EDIMETA<sup>®</sup>**

---

## QUELLES SONT LES INFORMATIONS OBLIGATOIRES À DIFFUSER ?

---

Les établissements scolaires sont soumis à de nombreuses obligations concernant les affichages à diffuser.

Ces informations peuvent être classées en deux catégories :

- **L'affichage obligatoire**, qui est régi par des textes de lois et qui peut être soumis à un contrôle.
- **L'affichage didactique et fonctionnel**, qui est un support visuel pour accompagner les élèves dans leur apprentissage et qui aide au bon fonctionnement de la classe.

En fonction du type d'information, l'affichage est réparti en différents lieux stratégiques.



---

## QUELLES SONT LES INFORMATIONS OBLIGATOIRES À DIFFUSER ?

---

- **À l'entrée de l'établissement scolaire**

- Le règlement intérieur
- L'emploi du temps hebdomadaire
- La liste des élèves répartis par âge et par section
- Les consignes de sécurité incendie et le plan d'évacuation des locaux pour faciliter l'intervention des secours
- Interdiction de fumer et de vapoter
- Résultats de l'évaluation liés à la surveillance de la qualité de l'air intérieur (QAI)

- **À chaque entrée d'un bâtiment**

- Plan d'intervention représentant tous les niveaux du bâtiment

- **Dans l'établissement**

- Interdiction de fumer et de vapoter
- Le plan d'évacuation à chaque niveau
- La déclaration des droits de l'homme
- Le règlement intérieur
- Le diagnostic technique amiante (DTA) si les bâtiments sont antérieurs à 1997
- Le registre de sécurité air de jeux
- Le registre de sécurité des équipements sportifs
- Le numéro 119 « Allô enfance maltraitée »

- **Dans chaque classe**

- Les consignes de sécurité incendie
- Le plan d'évacuation
- La fiche pour le plan particulier de mise en sureté PPMS
- La liste des élèves bénéficiant du PAI (Projet d'Accueil Individualisé)

---

## QUELLES SONT LES INFORMATIONS OBLIGATOIRES À DIFFUSER ?

---

- **Dans la salle des professeurs**

- Localisation du registre de santé et sécurité au travail
- Localisation du registre spécial de signalement d'un danger grave et imminent
- Liste des représentants des personnels au CHSCT départemental
- Liste des personnels formés au premier secours





**QUEL EST LE RÔLE DE  
L’AFFICHAGE DIDACTIQUE  
ET FONCTIONNEL ?**

**EDIMETA®**

---

## QUEL EST LE RÔLE DE L’AFFICHAGE DIDACTIQUE ET FONCTIONNEL ?

---

**Les affichages didactiques** peuvent différer en fonction du niveau de classe et être renouvelés en cours d’année suivant l’avancement du programme et des notions étudiées.

C’est l’affichage sur lequel les élèves pourront s’appuyer et se référer au cours de leur apprentissage afin de se construire des repères. Accessibles en permanence, **ces affichages contribuent à la mémorisation des savoirs.**

Ils doivent être **peu nombreux et très visibles** pour être efficaces. En maternelle, on trouvera l’alphabet, le référentiel des couleurs ou encore la roue de la météo. Au cours moyen niveau, apparaîtront quelques règles de grammaire et d’orthographe.

**Les affichages fonctionnels** sont quant à eux liés à **l’organisation et au bon fonctionnement de la classe.** L’enseignant peut choisir de mettre en place un tableau des responsabilités, les règles de vie de la classe ou encore les activités de la journée.

Les élèves pourront facilement s’y rapporter et les enseignants pour s’appuyer dessus pour procéder à un rappel des consignes en cas de manquement.





**EDIMETA**  
**VOTRE PARTENAIRE POUR**  
**AFFICHER ET PRÉSENTER**

***EDIMETA***<sup>®</sup>

---

## EDIMETA, VOTRE PARTENAIRE POUR AFFICHER ET PRÉSENTER

---

Chez EDIMETA, nous savons que **tout affichage dans la classe et dans l'établissement a une fonction pédagogique.**

Il est donc primordial de choisir **le support de communication adapté** et s'assurer de la bonne réception du message.

Il existe aujourd'hui de nombreuses solutions de fixation courantes et faciles à mettre en œuvre comme le scotch, la patafix ou encore le velcro mais qui peuvent parfois entacher, laisser des traces sur les murs et endommager votre affichage.

Il est donc important d'opter pour des **solutions d'affichage malléables et qualitatives** afin de renouveler et protéger facilement vos informations et ainsi leur garantir une grande longévité et une meilleure visibilité.

EDIMETA conçoit et fabrique des supports de communication polyvalents, présentant de nombreux avantages pour présenter de manière qualitative tous vos documents.

Découvrez nos gammes de cadres, faciles à positionner, disponibles en de multiples formats et coloris et conçus pour actualiser facilement et rapidement toutes vos affiches et posters.

Vous avez besoin d'un **conseil personnalisé**, d'une **évaluation de vos besoins** ou de connaître le prix de nos solutions ?

Contactez le service commercial EDIMETA, à votre disposition

- Par téléphone au 01.46.81.33.03

- Par mail à [info@edimeta.fr](mailto:info@edimeta.fr)

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h.



**EDIMETA®**

PRÉSENTOIRS, PORTE-AFFICHES, GRILLES ET PANNEAUX  
D'EXPOSITION, CADRES, VTRINES...

**TOUT POUR LA COMMUNICATION !**

**[WWW.EDIMETA.FR](http://WWW.EDIMETA.FR)**

Suivez-nous !

